

Le Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection offre tous les deux ans un forum de discussions multipartites, informelles et animées, sur les nouvelles questions mondiales de protection. Tenu les 7 et 8 décembre 2022 à Genève en Suisse, il a porté sur le rôle de la coopération au développement dans la promotion de la protection et des solutions pour les personnes déplacées ou apatrides, offrant ainsi à diverses parties prenantes un espace de conversations interactives. Il a réuni plus de 500 parties prenantes issues des États, des organisations internationales, des acteurs du développement, des institutions financières internationales, des acteurs de paix, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des organisations dirigées par des réfugiés. Vingt réfugiés, originaires de 13 pays, sont partis de 14 pays d'accueil pour le Dialogue.

Les conversations ont tourné autour de trois piliers thématiques : actions menées tôt, inclusion et solutions pour les personnes déplacées ou apatrides, avec la protection comme objectif central et transversal. Ouvrant le Dialogue, M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et Mme Antoinette M. Sayeh, Directrice générale adjointe du Fonds monétaire international (FMI) ont dit en quoi les partenariats pour le développement pouvaient contribuer à la protection et aux solutions.

Deux sessions *spotlight* ont permis d'explorer chaque pilier thématique. Elles étaient structurées en conversations dynamiques, privilégiant les interventions des participants, et étaient animées conjointement par le HCR et un partenaire. Le <u>programme</u> prévoyait aussi des sessions plénières, des sessions spéciales et des discussions au coin orateurs, ainsi que des expositions de photos pendant les deux jours.

PROTECTION

Solutions

Le travail préparatoire a fondé les discussions mondiales sur les expériences contextuelles, accordant la priorité à l'approche de coopération pour le développement orientée vers l'action et dirigée localement, dès le début. Le HCR a tenu <u>sept tables rondes régionales préparatoires</u> pour explorer les thèmes du Dialogue dans le contexte de situations de déplacement ou d'apatridie dans chaque région. Les parties prenantes ont aussi pu proposer et entreprendre des laboratoires d'innovation, afin d'accomplir des progrès sur des questions majeures liées à la coopération au développement, et de réunir divers partenaires. Les laboratoires d'innovation ont permis de lancer <u>neuf initiatives multipartites de coopération pour le développement</u>, devant mobiliser les engagements dans leurs domaines respectifs.

Le Dialogue a été la rampe de lancement pour les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés de 2023 qui sera conjointement accueilli par la Suisse et le HCR en décembre 2023 à Genève. Lors de la plénière de clôture, il a été annoncé que six États allaient coparrainer ce Forum avec le HCR, à savoir la Colombie, la France, le Japon, la Jordanie, le Niger et l'Ouganda. En préparation de cette rencontre, le Dialogue a réussi à fixer pour les parties prenantes le point de départ de la promotion des engagements, de l'apprentissage et de l'évaluation en matière de coopération pour le développement dans les contextes de déplacement ou d'apatridie. En lui-même, il a été une plateforme d'évaluation et de partage des bonnes pratiques, consignées dans le document final. Les parties prenantes ont par ailleurs été invités à partager des contenus sur la coopération pour le développement, comme des articles, des rapports et des déclarations. Le Centre de ressources numériques, qui en est résulté, constitue un répertoire devant éclairer les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés de 2023.

Inspirée du document final, la présente note de synthèse comprend les **résultats transversaux** et les **résultats thématiques**. Les messages opérationnels et de politique du Dialogue ainsi que les mesures correspondantes proposées serviront de base pour des progrès concrets sur le travail du HCR relatif à la coopération pour le développement, comme énoncé dans les <u>Orientations stratégiques du HCR pour la période 2022-2026</u>. Ils vont aussi éclairer l'élaboration des engagements relatifs à la coopération pour le développement, en préparation du Forum mondial sur les réfugiés de 2023.

1

# Synthèse des résultats

Sur la base des contributions réunies lors des sept tables rondes préparatoires et du Dialogue du Haut-Commissaire de 2022 sur les défis de protection, les messages opérationnels et de politique suivants ont été formulés, avec les mesures correspondantes proposées pour le HCR et ses partenaires.

## **RÉSULTATS TRANSVERSAUX**

## Message de Politique

# Les autorités nationales doivent être à l'avantgarde des initiatives de développement permettant de s'attaquer aux causes et à l'impact des déplacements forcés et de l'apatridie.

#### Mesures Proposées

Intégrer les réfugiés, les déplacés internes, ainsi que les personnes retournées ou apatrides dans les plans nationaux de développement dans tous les secteurs concernés de l'administration, ainsi que dans les réponses d'urgence et les stratégies d'adaptation au climat, avec l'appui nécessaire des partenaires internationaux pour la mise en œuvre.

**Renforcer** les compétences techniques des autorités nationales et locales en matière de préparation, de fourniture des services de protection, de gestion des données et de planification du développement.

**Accorder la priorité** au partage des expériences et des bonnes pratiques aux plans national et local, afin d'éclairer les forums de politique aux niveaux régional et mondial.

#### Message de Politique

# Renforcer la planification, la budgétisation et la coordination axées sur les droits et favorables à la protection entre les acteurs humanitaires, de développement et de paix.

#### Mesures Proposées

Rendre les mécanismes de financement prévisibles, souples et pluriannuels, afin de soutenir le passage de l'assistance humanitaire à l'aide au développement dans les situations de déplacement prolongées, conformément à la Recommandation du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur le lien action humanitaire, action pour le développement et paix.

**Soutenir** les capacités et les cadres institutionnels afin de faciliter les approches engageant l'ensemble des autorités et des partenariats avec les communautés, la société civile et le secteur privé pour plus d'approches conjointes en matière humanitaire, de développement et de paix.

Accroître la coopération au développement dans les contextes de déplacement interne, soutenue par une analyse de la protection et des données spécifiques aux déplacés internes et à leurs communautés d'accueil.

## Message Opérationnel

# Accroître la production et l'utilisation des données et des preuves afin d'éclairer la programmation et l'élaboration des politiques au plan national. Inclure les personne nationaux (Pacte mor intégrées et éclairée politiques inclusives.

## Mesures Proposées

**Inclure** les personnes déplacées ou apatrides dans les systèmes statistiques et de données nationaux (Pacte mondial sur les réfugiés, par. 46) pour des réponses opérationnelles intégrées et éclairées par des preuves, les programmes de développement et les politiques inclusives

**Ventiler** les données démographiques en fonction de l'âge, du genre et de la diversité, eu égard aux besoins de protection, et apporter un appui en termes de capacité pour la collecte, l'analyse et l'utilisation des données.

**Articuler** les dividendes de la coopération pour le développement en matière de protection selon les données et les preuves, associées aux contextes locaux et aux histoires personnelles.

# Message Opérationnel

# Mesures Proposées

Veiller à ce que les personnes ou communautés déplacées ou apatrides *participent d'une manière significative* aux processus de conception, d'exécution et d'évaluation des politiques et programmes. Faire participer, grâce au Forum mondial sur les réfugiés de 2023, les personnes déplacées ou apatrides à la promotion de la coopération en matière humanitaire, de développement et de paix, que ce soit pour l'élaboration des engagements, la conception des programmes, leur exécution ou leur suivi.

Faciliter l'accès aux possibilités de financement inclusif et de partenariat équitable aux organisations dirigées par des réfugiés ou des apatrides, pouvant contribuer au développement durable au plan local.

Formaliser la participation des personnes déplacées ou apatrides et de leurs communautés d'accueil à la conception des politiques et programmes de développement, notamment dans le cadre de conseils consultatifs nationaux/locaux.

# **RÉSULTATS TRANSVERSAUX**

#### Message de Politique

#### Mesures Proposées

Renforcer les liens entre l'action climatique et la planification de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence. Améliorer l'accès aux financements liés au climat pour l'adaptation ainsi que les pertes et dommages dans les pays vulnérables aux changements climatiques, afin de favoriser des solutions durables dirigées localement.

**Mettre conjointement en œuvre** l'action climatique avec les communautés déplacées et leurs hôtes, notamment par une adaptation, menée localement, des moyens d'existence et de l'agriculture ; le règlement des questions liées au logement, aux terres et aux biens ; et le développement des infrastructures résistant au climat.

**Accroître** la couverture et l'accessibilité de l'analyse des risques liés au climat et des systèmes d'alerte rapide pour des mesures d'anticipation inclusives pour les personnes déplacées et leurs hôtes.

## **RÉSULTATS THÉMATIQUES**

## **AGIR TÔT**

#### Message de Politique

# Mesures Proposées

Soutenir les autorités et les communautés locales par un financement accessible, de l'assistance technique et une planification consultative afin de mettre en œuvre des réponses efficaces.

Mettre en place des cadres de gouvernance favorables incluant les collectivités locales, les villes et les autorités locales dans les réponses d'urgence et les plans de développement.

**Réviser** les mécanismes de financement afin de favoriser l'accès des villes et des autorités locales aux financements humanitaires et de développement.

**Renforcer** les liens entre la fourniture de services publics au plan local et l'atteinte des objectifs de développement durable.

## Message de Politique

# Mesures Proposées

Intégrer la préparation, aux situations d'urgence, des réfugiés et des déplacés internes dans les stratégies de résilience et de réduction des risques, les programmes, et budgets, afin de favoriser l'inclusion et l'accès à la protection, dès le début d'une crise.

**Mettre en place** des cadres juridiques, politiques et institutionnels solides pour la préparation et la coordination avec une gamme variée d'acteurs.

**Rendre** les outils de financements souples, afin de renforcer la préparation et l'appui en temps voulu, orienté vers le développement pour améliorer les capacités des prestataires nationaux et locaux, dès le déclenchement d'une crise.

**Ajuster** ou renforcer l'aide au développement existante, afin d'améliorer les fonctions de protection dans les systèmes nationaux, comme l'asile, l'enregistrement des naissances et des actes d'état civil, l'assistance sociale et la justice.

## **INCLUSION**

# Message de Politique

### Mesures Proposées

Mettre en place des écosystèmes favorables à l'inclusion économique et financière des personnes déplacées ou apatrides, en exploitant les rôles complémentaires du secteur privé, des pouvoirs publics, des acteurs de la protection et d'autres partenaires. Lever les obstacles empêchant l'accès au marché du travail formel, notamment liés à l'absence de liberté de déplacement, au droit de travailler légalement, à la documentation, à l'accès au financement et aux possibilités d'entrepreneuriat.

**Grouper** les données de façon exploitable pour la prise de décisions d'investissement dans le secteur privé, y compris les risques de protection, et adopter une approche systématique pour décrire les expériences.

Identifier les possibilités de financement mixte engageant des fonds publics et privés pour des mesures incitatives favorables au marché, afin d'élargir les services financiers et les possibilités d'emploi aux personnes déplacées ou apatrides ainsi qu'à leurs communautés d'accueil.

# RÉSULTATS THÉMATIQUES

# Message de Politique

# Mesures Proposées

Veiller à ce que les personnes déplacées ou apatrides soient incluses dans les systèmes nationaux et qu'elles aient accès aux possibilités économiques, et doter les gouvernements des pays d'accueil des capacités nécessaires en matière financière et technique pour appliquer des politiques inclusives.

**Adapter** les approches pour favoriser les politiques d'inclusion au vu des données socioéconomiques et de protection, des approches localisées et participatives ainsi que des preuves sur les avantages de l'inclusion.

Améliorer l'élaboration et l'utilisation du <u>Cadre d'examen des politiques pour les réfugiés</u> et d'autres analyses politiques pertinentes afin d'identifier les goulets d'étranglement, de suivre les progrès et d'améliorer la coordination des politiques au plan national entre les acteurs nationaux et internationaux.

Associer les engagements de politique pris par les pays d'accueil pour faciliter l'inclusion des personnes déplacées ou apatrides avec les engagements pris par les donateurs afin d'apporter un appui financier, matériel ou technique, grâce aux efforts fournis par le HCR pour faciliter l'appariement des engagements.

# **SOLUTIONS**

# Message de Politique

# Mesures Proposées

Renforcer l'aide au développement pour créer les conditions propices pour le retour volontaire et la réintégration durables.

**Intégrer** les objectifs liés aux droits humains, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits dans les programmes visant à s'attaquer aux causes des déplacements et à rendre les retours plus durables.

**Renforcer** l'appui et les financements pour des approches axées sur les régions dans les zones de retour, afin de rendre ce retour durable et de favoriser la réintégration.

**Investir** dans le développement des compétences des réfugiés dans les pays d'accueil et faciliter la reconnaissance de la formation et des diplômes académiques, professionnels et techniques dans les pays d'origine.

#### Message de Politique

# Mesures Proposées

Favoriser les réformes et les mesures de renforcement aux plans juridique, judiciaire, politique et administratif, dirigées par les gouvernements pour des solutions en faveur des populations déplacées ou apatrides.

**Renforcer** les arrangements régionaux afin de fournir un appui technique, politique ou financier pour l'adoption et l'exécution des politiques nationales favorables et des initiatives locales d'intégration.

**Aider** les pays à revoir et à réformer les lois, les politiques et les pratiques relatives à la nationalité, afin de prévenir le refus, la perte ou la privation de nationalité pour des motifs discriminatoires.

**Promouvoir** dans différents secteurs des partenariats multipartites en faveur des voies complémentaires, comme la mobilité de la main-d'œuvre ou les possibilités d'études supérieures dans des pays tiers, avec notamment l'accent sur la délivrance de documents de voyage lisibles à la machine.



Mme Clementine Nkweta-Salami, Directrice du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs du HCR; Mme Kelly T. Clements, Haute-Commissaire adjointe du HCR; M. Martin Niteretse, Ministre de l'Intérieur du Burundi; M. Abdul Karim Ghoul, Représentant du HCR au Burundi et M. Damien Mama, Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Burundi, intervenant lors d'une la table ronde de haut niveau à Bujumbura au Burundi sur le retour et la réintégration des réfugiés burundais.

Photo de couverture : Mme Adriana Elizabeth Figueredo Costero, Boursière DAFI et Responsable régionale pour l'Amérique latine de *Tertiary Refugee Student Network*, présente les résultats du laboratoire d'innovation « *Global Peer to Peer Solutions Advisor Network* » lors de la plénière de clôture du Dialogue du Haut-Commissaire 2022 sur les défis de protection.